

Production d'énergies renouvelables

Définition

La production d'énergies renouvelables est la somme des productions hydraulique, éolienne, photovoltaïque et de l'électricité issue de la biomasse (déchets urbains incinérés, biogaz, bois et coproduits du bois) provenant de ressources que la nature renouvelle en permanence (eau, vent, soleil...). La production s'entend nette c'est-à-dire diminution faite de la consommation intermédiaire en électricité des producteurs (électricité livrable).

Pertinence

La production des énergies renouvelables étant décentralisée, l'échelon territorial est le plus pertinent car les politiques régionales ont un impact direct sur leur développement, appuyées par les schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie. Par ailleurs, l'électricité étant l'énergie dont la consommation finale croît le plus, le développement des ENR électriques permet de fournir le supplément d'électricité tout en se substituant à d'autres sources.

Limites et précautions

Les performances des régions ne doivent pas être comparées entre elles car elles dépendent notamment de la diversité des ressources naturelles présentes sur un territoire et sont soumises à des climats différents (impact sur l'énergie hydraulique). L'ensemble des régions ne peut pas non plus être comparé au bilan national du fait de différences de champs et de méthodes d'estimation conduisant à des évolutions un peu différentes.

Analyse

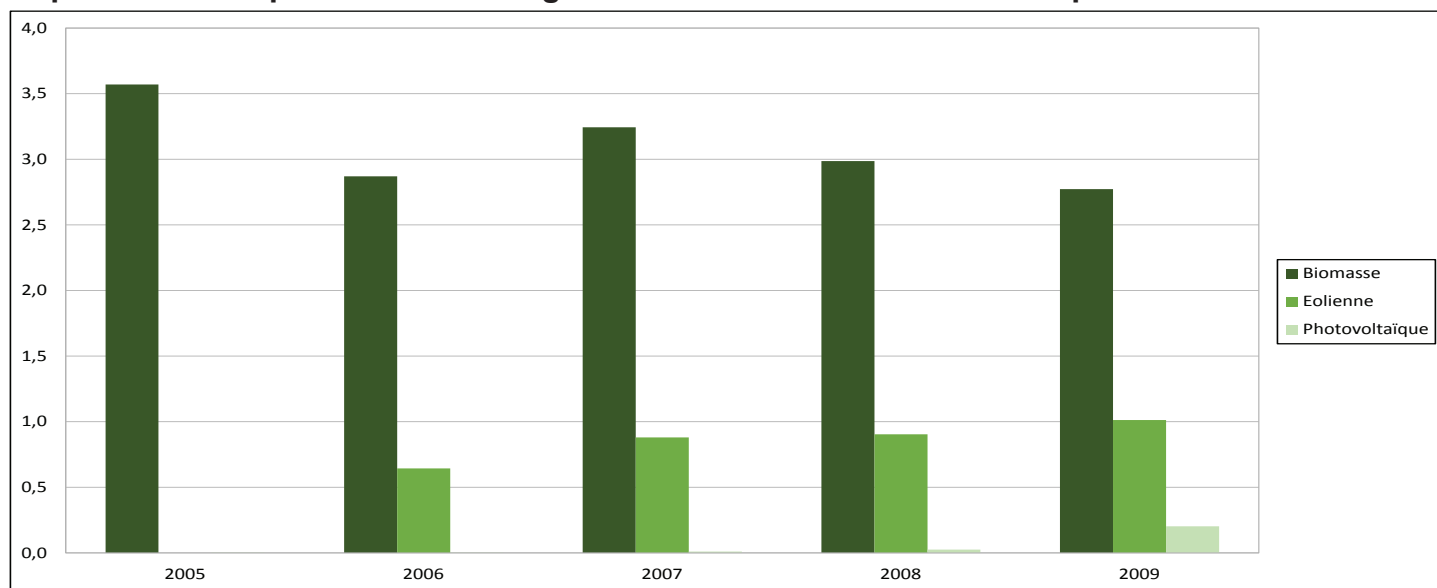
En 2009, l'énergie produite par le biais d'une énergie renouvelable est essentiellement hydraulique en PACA (96 %) et, dans une moindre mesure, en France métropolitaine (83,7 %). Quant aux autres énergies renouvelables, on peut constater des disparités entre la région PACA et la France métropolitaine. Ainsi, en 2009, la production d'énergie renouvelable, hors hydraulique, est essentiellement liée à la biomasse en PACA alors qu'il s'agit plutôt d'énergie éolienne en France métropolitaine. Il est à noter que l'énergie photovoltaïque commence à apparaître mais reste insignifiante tant au niveau régional que national.

Répartition de la production d'énergies renouvelables par mode (hors hydraulique)

Source : SOeS - IDDL et statistiques régionales de l'énergie

Répartition par mode en %		2005	2006	2007	2008	2009
Provence-Alpes-Côte d'Azur	Biomasse	3,6	2,9	3,2	3,0	2,8
	Eolienne	0,0	0,6	0,9	0,9	1,0
	Photovoltaïque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2
France métropolitaine	Biomasse	5,3	4,8	5,0	4,8	5,3
	Eolienne	1,6	3,3	5,7	7,4	10,7
	Photovoltaïque	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2

Répartition de la production d'énergies renouvelables en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Répartition de la production d'énergies renouvelables en France métropolitaine

